



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Plan santé

Question au Gouvernement n° 1170

Texte de la question

PLAN SANTÉ

M. le président. La parole est à M. Thomas Mesnier, pour le groupe La République en marche.

M. Thomas Mesnier. Madame la ministre des solidarités et de la santé, comme vous, il y a un peu plus d'un an, j'étais encore médecin à l'hôpital public. Comme vous, j'ai vécu de près le gâchis humain, tous ces rêves brisés de jeunes voulant devenir médecins face au *numerus clausus*, parce qu'on pensait qu'avec moins de médecins, il y aurait moins de malades. Comme vous, je connais la réalité des difficultés d'accès aux soins pour nos concitoyens quand ils en ont le plus besoin, de même que la difficulté des professionnels souvent isolés pour répondre à ces demandes. J'ai vécu de l'intérieur la réalité des services d'urgence qui, dans ce contexte, sont souvent la seule solution. Comme vous, je sais le dévouement des professionnels de santé au quotidien pour tenir à eux seuls notre système de santé à bout de souffle. (Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)

M. Jean Lassalle. Eh oui !

M. Thomas Mesnier. Il est à bout de souffle faute de réforme d'ampleur depuis 1958, à une époque où nous étions moins nombreux, où nous vivions moins longtemps et où l'enjeu était de soigner des maladies infectieuses aiguës. La médecine a progressé, la population a vieilli et les pathologies chroniques se sont développées. Notre système n'a pas su évoluer, de plus en plus hospitalier, de plus en plus centralisé.

Madame la ministre, le diagnostic de notre système de santé est unanimement partagé. Il nous faut le réinventer. Ce n'est pas aux Français de s'adapter au système, mais au système de s'adapter aux Français.

M. Sylvain Maillard. Excellent !

M. Jean-Paul Lecoq. Ambroise Croizat n'aurait pas dit mieux !

M. Thomas Mesnier. Nous avons besoin de plus de temps médical, de plus de proximité.

Le Président de la République a annoncé ce matin un grand plan santé qui permettra de prendre soin de chacun. Pouvez-vous, madame la ministre, revenir devant la représentation nationale sur les axes majeurs de cette réforme et leur mise en œuvre dans le quotidien des Français ? (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)

Mme Marie-Christine Dalloz. Allô !

M. le président. La parole est à Mme la ministre des solidarités et de la santé.

Mme Agnès Buzyn, ministre des solidarités et de la santé. Effectivement, monsieur le député, le constat est largement partagé : notre système de santé est de grande qualité mais il a besoin d'un second souffle. Aujourd'hui, ni les patients, qui n'arrivent pas à accéder rapidement à une médecine de qualité près de chez eux, ni les professionnels de santé, qui manquent de temps pour exercer convenablement leur métier, ne peuvent se satisfaire de la situation. Notre système de santé ne nous permet pas de faire face aux évolutions démographiques, techniques, et nous en décelons chaque jour les fragilités.

Le plan présenté ce matin doit répondre aux rigidités d'organisation qui entravent notre système de soins. Il repense entièrement le système de santé, avec une seule exigence : remettre le patient au centre pour garantir à chaque Français un accès à des soins pertinents et de qualité.

Nous avons pris trois orientations : améliorer la qualité des prises en charge pour tous et sur tout le territoire ; créer un collectif de soins au service des patients et redonner aux professionnels en exercice du temps pour soigner ; adapter les métiers et les formations aux enjeux de demain. C'est ce que nous faisons avec la suppression du *numerus clausus*, le décloisonnement des études de santé et une meilleure reconnaissance des parcours. (Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)

M. Jean Lassalle. Très bien !

Mme Agnès Buzyn, ministre. Il n'y a pas de solution sectorielle, pas de solution catégorielle, pas de recette miracle. L'amélioration de notre système de soins doit passer par un plan d'ensemble ambitieux pensé et partagé par les acteurs et les professionnels. Au total, 3,4 milliards d'euros seront consacrés à ce plan dans les quatre prochaines années, dont près de 1 milliard en faveur de l'investissement hospitalier. Ce n'est pas en essayant de colmater les brèches que nous allons réussir, mais bien en traitant les fragilités à la racine – la médecine de ville et l'hôpital, le privé et le public. (Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM et sur plusieurs bancs du groupe MODEM.)

Données clés

Auteur : [M. Thomas Mesnier](#)

Circonscription : Charente (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1170

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 septembre 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [19 septembre 2018](#)